INFO MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

Pour nous joindre

☎ **418 855-2428 poste 3**
ou par courriel

info@municipalitelejeune.ca

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

SÉANCES DU CONSEIL 2021

Lundi 4 octobre
Lundi 1er novembre
Lundi 6 décembre

Prendre note que le Bureau municipal

Sera fermé

Le 11 octobre 2021

Bon congé de l'Action de Grâces !

MOT DU MAIRE

Bonne fin d'été à tous les citoyen(ne)s de Lejeune !

J'espère que vous avez passé un très bel été et que les grandes chaleurs, ne vous a pas trop incommodées, et vous ont encouragés à profiter de nos merveilleux plans d'eau... L'automne est déjà à notre porte, et on commence à voir circuler des remorques de bois de chauffage. Les préparatifs pour l'hiver débutent lentement. Demeurons prudents avec le feu, et assurons-nous que les cheminées soient bien nettoyées et que les détecteurs de fumée fonctionnent.

Toute l'équipe de la Municipalité de Lejeune, élu(e)s et employé(e)s font de leur mieux pour vous assurer de bons services malgré la pandémie de Covid-19. Après presque deux ans, il n'est pas encore possible de retourner entièrement à la normalité d'avant. Même si nous aimerions tous tourner rapidement la page, il est important de suivre toutes les consignes recommandées par la santé publique du Québec. La vaccination est certainement la meilleure manière que nous avons de nous protéger et de protéger nos proches et notre communauté. Il faut également conserver certaines nouvelles habitudes, entre autres : distanciation de 2 mètres, lavage des mains et port du masque (selon le lieu), etc. L'âge moyen de notre population est plutôt élevé, il faut donc être très prudent afin de préserver la santé de tous.

Comme vous le savez tous, nous avons perdu notre Directeur des travaux publics, M. André Dubé, cet été. C'est une grande perte pour toute la communauté. C'est avec émotion que je tiens à souligner le professionnalisme, la générosité et la gentillesse d'André. La qualité de nos routes hivernales, et de nos rangs en est la preuve. Pour la suite des choses, c'est M. Alex Dubé qui prendra la relève. Nous espérons embaucher un deuxième employé de voirie dans les prochaines semaines.

Sur une tout autre note, je tiens à féliciter Développement Saint Godard pour l'organisation d'activités à la Halte Lacustre au cours de l'été 2021. Et tout particulièrement souligner la tenue du 10e anniversaire du festival Lejeune Archet. La convivialité du nouvel emplacement, la générosité des bénévoles, et la qualité des artistes participants en ont fait un beau succès.

Je termine en vous encourageant à aller voter aux prochaines élections municipales, préfecture et fédérales. Le droit de vote est un outil démocratique important, il faut l'utiliser au meilleur de nos connaissances.

Si vous avez besoin de contacter la municipalité pour des questions ou des commentaires, nous vous encourageons à utiliser le téléphone, le courriel (info@municipalitelejeune.ca), ou par écrits. Nous tenterons de répondre dans les meilleurs délais. Nous vous remercions pour votre compréhension et de votre collaboration.

Vous souhaitant un très bon début d'automne…
Profitez bien de nos belles couleurs et bonne chance à la chasse...
Merci de votre appui au cours des 4 dernières années

Pierre Daigneault
Maire de Lejeune

AFFAIRES MUNICIPALES

C'EST IMPORTANT DE SE RAPPELER QU'IL EST INTERDIT D'UTILISER LES CONTENEURS POUR DISPOSER DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, DÉBRIS OU RÉSIDUS ASSIMILABLES AUX ENCOMBRANTS (MEUBLES, MATELAS, ETC.)

Pour que les utilisateurs puissent se débarrasser de ces matières, ils peuvent utiliser un des 4 écocentres du territoire (gratuit pour les citoyens, mais des frais peuvent s'appliquer pour les résidus d'origine commerciale) LES CONTENEURS À DÉCHETS NE SONT PAS LÀ POUR DÉPOSER DE GROS REBUTS. L'ÉCOCENTRE EST L'ENDROIT APPROPRIÉ POUR LES DÉPOSER.

Permis

Il est important de faire une demande de permis avant de commencer à faire vos rénovations, vos constructions, vos démolitions, installation de piscine, septique et puits, etc.

Note : Pour les constructions ou les déplacements d'un bâtiment, il y a un délai pour recevoir votre autorisation. Prévoyez à l'avance !

Info : au bureau municipal, au 418-855-2428 poste 3 ou au site municipal pour vous procurer un formulaire. (Onglet- Urbanisme)

RAPPEL

4e versement taxe : le 9 septembre 2021

5e versement taxe : le 15 octobre 2021

Vous pouvez payer par Accès D, par chèque ou directement au bureau municipal.

Merci pour votre collaboration !

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élection 7 novembre 2021

Je m'informe

Lors des prochaines élections générales municipales, le 7 novembre 2021, les citoyennes et les citoyens seront invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité.

Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de votre milieu.

Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors des prochaines élections pour occuper l'un des postes d'élu ou encore inviter quelqu'un à le faire?

Des séances d'information abordant l'organisation municipale et le rôle des personnes élues sont même offertes pour vous aider à faire le saut. Pour s'y inscrire, consultez la page Séances d'information.

Dimanche 7 novembre 2021

Les élections arrivent à grands pas et voici quelques dates importantes à retenir pour cette période électorale.

Mise en candidature

Ceux qui désirent se présenter soit à la mairie, soit comme conseiller, conseillère, sachez que la période de mise en candidature se tiendra du 17 septembre au 1er octobre 2021.

Du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00

Vendredi de 9h00 à midi

À NOTER : le vendredi 1er octobre, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Inscription à la liste électorale

Le 3 octobre est le dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants unique de présenter leur demande d'inscription sur la liste électorale, s'ils ne sont pas déjà inscrits.

Le 3 octobre est aussi le dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants de transmettre une procuration afin de désigner la personne à être inscrite sur la liste électorale, ceci s'applique aux non-résidents.

Révision de la liste électorale

Surveillez notre page Facebook et le site municipal,

Pour avoir les dates de la révision électorale.

Vote par anticipation

Le 31 octobre, de 9h30 à 20h00 se tiendra le vote par anticipation.

Endroit : Bibliothèque municipale

Jour de vote

Le 7 novembre sera le jour du scrutin, de 9h30 à 20h00. Endroit : Bibliothèque municipale.

ÉLECTION POUR LE PRÉFET AU MÊME ENDROIT

Prendre note que le 7 novembre 2021

Retour à l'heure normale de l'EST, on recule d'une heure

Comité bénévole de Lejeune

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Afin de rendre accessible les services de santé aux personnes vivant de l'isolement

Plusieurs postes bénévoles sont à combler

Pour plus d'informations contactez :

Florence Albert 418-855-2432

ou

Annie Desrosiers, Animatrice communautaire,

Centre d'action bénévole Région Témis

benevolat@cabtemis.org ou 418-853-2546

Horaire de la BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 13h30 à 16h00

Le mercredi de 18h30 à 20h00

Si nous n'avons pas le livre que vous désirez, il est possible de l'obtenir par un prêt au réseau des bibliothèques.

Pour toute information, vous pouvez contacter

madame Huguette Beaulieu, responsable de la bibliothèque. (418) 855-2428, poste 6

À noter que les mesures sanitaires devront être respectées

(port du masque et désinfection des mains) et toutes autres mesures instaurées par la Santé publique.

Au plaisir de vous recevoir !

Développement Saint-Godard
331 rang du Lac
Lejeune G0L 1S0
lejeunearchet@yahoo.ca

Vous êtes invité(e)s à clore la saison de la Grande fournée Culturelle

lors des journées de la Culture sur le site festivalier

les 25 et 26 septembre prochains.

Dans le lieu enchanteur qu'est la Halte Lacustre du Grand Lac Squatec,
alliant Nature et Culture, le collectif des Artistes et Artisans du JAL
vous offre différentes activités culturelles autour du four à pain traditionnel et accueille
artistes et artisan.e.s partageant savoir-faire, musique,
animations (masques, marionnettes, sculpture, chansons et spectacles).

Venez à la rencontre du **grand sculpteur de renommée internationale Roger Langevin**, de l'**auteur-interprète-musicien Serge Arsenault**, du **muraliste Gilles Dubé**, de l'**artisan Vincent Soulière**, de la **marionnettiste Mireille Perrier**, de **musiciens, artisans et artistes locau**x. Participez au processus de création de sculpture et de chansons de nos artistes invités ainsi qu'à la présentation de l'album L'Autre Arsenault-Langevin.

Journées familiales et conviviales !

Activités extérieures sous le chapiteau, habillez-vous chaudement !

Activités gratuites.

Fournée de pizzas le samedi et spectacle.

Sur place, bistro-bar offrant nourriture et boissons réconfortantes issues du terroir local
et du travail de nos artisans locaux. Offert à prix populaire.

RÉTROSPECTIVE

La Halte Lacustre a accueilli bien des visiteurs cet été. L'accès gratuit à notre beau Grand Lac Squatec est un privilège qui, nous vous le rappelons vient avec quelques responsabilités; ***prendre soin du lac et des sites en les gardant propres, en n'abîmant pas la nature environnante et les infrastructures et en respectant les utilisateurs.***

Cet été, différents travaux ont été réalisés pour augmenter l'offre de service de Développement St-Godard. Le nouveau site festivalier avec ses infrastructures: four à pain, bistro bar, kiosques et scène ont permis la tenue d'événements grand public: 5 à 7 communautaires avec repas pizzas, musique, festivités de la Fête Nationale, spectacle de l'ensemble Isabelle Charlot, Festival de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet et dernièrement les rencontres culturelles avec le groupe Mig'mafrica. Le comité administratif et l'équipe technique sont heureux de la forte participation des gens de Lejeune. Nous tenons à remercier ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ces événements par leur participation, apport bénévole et services.

Suivez la programmation sur Facebook: Développement St-Godard

DEVENEZ MEMBRE DE DÉVELOPPEMENT ST-GODARD

Être membre signifie que vous appréciez les services offerts
par Développement St-Godard. Il n'en coute que 10$ pour être membre à vie.
Le nombre de membres est un gage pour nos partenaires,
cela représente un intérêt pour votre organisme de développement local.

La Halte lacustre et ses nombreuses activités sont un **PLUS** pour notre milieu.

lejeunearchet@yahoo.ca

À TOU.TE.S LES CITOYEN.N.E.S DE LEJEUNE

Nous vous souhaitons un bel automne. Soyez prudents
avec les éléments de la nature, sur l'eau et en forêt!
Prenons soin de nos milieux de vie!
Profitez de vos retrouvailles avec ceux que vous aimez!

Les travaux et activités ont été rendus possible grâce à nos employé.e.s, artistes, artisan.e.s, bénévoles et partenaires:

Patrimoine Canada, Nouveaux Horizons, Municipalité de Lejeune, Dépanneur C.B.,
MRC de Témiscouata, Emploi-Québec, Agriculture Canada et Service Canada.

Pompiers de Lejeune

Citoyens, Citoyennes

La résilience de la société québécoise aux sinistres se construit d'abord à partir des mesures prises par les citoyens.

Comme citoyen, vous pouvez :

- Avoir une assurance pour couvrir vos biens.
- Préparer votre plan familial d'urgence.
- Avoir en tout temps une trousse d'urgence pour subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation.
- Vous renseigner, auprès de votre municipalité, sur les risques de sinistre dans votre localité et connaître les mesures à prendre pour vous protéger.
- Faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre présents dans votre environnement.
- Respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur à l'égard des risques de sinistre présents dans votre milieu.
- En cas de sinistre, en fonction de votre situation, intervenir afin d'aider les gens qui vous entourent en attendant du renfort.
- Vous impliquer comme bénévole auprès de votre municipalité ou d'un groupe offrant un soutien en sécurité civile.

En situation d'urgence ou de sinistre, **il vous revient d'accomplir les premiers gestes** pour assurer votre sécurité, celle de votre famille et la sauvegarde de vos biens.

🐶 PRÉVENTION - ASTUCES DE PRO DE GAROFEU 🐶

Garofeu vous rappelle que chaque année, la SOPFEU doit intervenir sur des incendies causés par des CENDRES ENCORE TROP CHAUDES, disposées près de la forêt. Cette cendre peut mettre le feu à l'herbe et se diriger rapidement vers la forêt.
Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- ✔ Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- ✔ Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- ✔ Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- ✔ Installer le contenant sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- ✔ Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.
- ✔

#AstucesGarofeu #Garofeu #SécuritéIncendie #feudefoyer

COMPTOIR DE LINGE LES TROUVAILLES

GRANDE VENTE… GRANDE VENTE… GRANDE VENTE…

Le comptoir de linge de Lejeune ouvrira le

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Heure : 9h00 à 15h00 à tous les mardis

Apporte ton masque (covid-19)

En espérant que le tout se déroule avec les mesures de protection !

Informez vos amis !!

L'Équipe du comptoir

FABRIQUE DE LEJEUNE

Bingo qui aura lieu le dimanche 26 septembre 2021 à 13 h

Au sous-sol de l'église

Apportez vos marqueurs !

Bienvenus à tous !

VOICI LES GAGNANTS ET LES GAGNANTES

POUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2021

22 janvier : Manon Bourgoin : île de la Madeleine	*1017.50$*
19 février : Chloé et Patrice Dubé : Lejeune	*1030.00$*
20 mars : Nathalie Albert : Trois-Rivières	*1040.00$*
17 avril : Laurent Mailloux : Auclair	*1037.50$*
21 mai : Rodrigue Moreau : Lejeune	*1020.00$*
13 juin : Pierrette Gravel : Dégelis	*1045.00$*
10 juillet : Chantal Lahey : Lejeune	*1025.00$*
7 août : Marie-Claude Bégin : Lots-Renversés	*1052.50$*
11 septembre : Patrick Garceau : Beauport	*1060.00$*

Félicitations !

Date	*Lejeune*	*Auclair*	*Lots-Renversés*	*St-Juste-du-Lac*
18 septembre			19 h	
26 septembre				11 h
2 octobre	19 h			
9 octobre		19 h		
16 octobre			19 h	
23 octobre				19h
31 octobre	11 h			
6 novembre		19 h		
13 novembre			19 h	
20 novembre				19 h
27 novembre	19 h			
5 décembre		11 h		
11 décembre			19 h	
18 décembre				19 h
24 décembre	19 h			
26 décembre		11 h		

Bienvenus à tous !

La municipalité de Lejeune désire transmettre

les condoléances aux familles :

Monsieur André Dubé 19 juillet 2021

Madame Marielle Paradis 2 septembre 2021

Nous garderons de très bons souvenirs.

Hommage à un travailleur qui s'est dévoué

au cours des années pour sa municipalité.

Historique du travail accompli par André Dubé

Il a fait un mandat comme conseiller siège #2 de 1996-2000

Il a été employé à l'entretien des chemins d'hiver en 2002

Il est revenu travailler comme adjoint à la voirie le 17 août 2009

En juillet 2015 il devient responsable de la voirie jusqu'en juillet 2021

La municipalité désire le remercier à titre posthume pour tout le travail qu'il a fait durant toutes ces années. Sa loyauté, son dévouement ……

L'école Clair-Matin fait une culbute!

C'est avec un immense plaisir que les membres de l'équipe retrouvent les élèves du 1ier et 2e cycle de l'école Clair-Matin. Chaque jour, les adultes accueillent des enfants dynamiques, créatifs, curieux et engagés. Cette année, en plus de poursuivre différents projets entrepreneuriaux, nous aurons la chance de faire faire une culbute à l'horaire régulier. Cela permettra aux enfants de réaliser différents projets artistiques et de faire revivre les arts du cirque. La vision de l'école se rapproche d'une vision alternative. Tous les intervenants travailleront en collaboration pour permettre à vos enfants de reconnaître leurs forces. En mettant la lumière sur ces forces, il sera possible de relever tous les défis. Tranquillement, les portes de l'école pourront s'ouvrir à nouveau pour permettre une belle collaboration entre le milieu scolaire, les familles et la communauté.

Nous avons déjà hâte de vous partager nos premières créations.

Monsieur David Lord et madame Stéphanie Lavoie

Règlementation municipale concernant les chiens

Vous avez déjà en votre possession un chien ou vous projetez vous procurer un chien? Sachez qu'en vertu du règlement et ses amendements, vous êtes tenu de respecter certaines règles :

- Tout gardien d'un animal domestique doit le garder sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire de manière à ce qu'il ne puisse en sortir (attaché, enclos, laisse, etc.).
- Dans tout endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
- Le règlement stipule que tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue, un parc ou un lieu public doit ramasser les excréments de l'animal et les déposer dans un contenant ou un sac.

En cas de non-respect de la réglementation, des avis d'infraction peuvent être émis par les officiers municipaux et/ou la Sûreté du Québec.

Enregistrement obligatoire (CHIEN)

Depuis mars 2020, les municipalités du Québec sont chargées de l'application d'un nouveau règlement concernant les chiens. Outre l'encadrement des chiens potentiellement dangereux, tous les chiens du Québec doivent dorénavant être enregistrés auprès de leur municipalité.

Grâce à l'information fournie lors de l'enregistrement et à la licence d'identification, on retrouve plus facilement le propriétaire d'un animal égaré, ce qui favorise son retour rapide à la maison. Pour sa sécurité, il est donc très important de s'assurer que son chien porte sa licence en tout temps.

Ainsi, tous les chiens doivent être enregistrés ANNUELLEMENT au coût de 10,00 $. Ces fonds serviront à faire l'achat d'équipements (cages, perches, laisses, nourriture, etc.) pour se doter d'une fourrière et pour ses dépenses d'opération.

Pour enregistrer votre animal, communiquez avec le bureau municipal, au 418 855-2428 poste 3 ou info@municipalitelejeune.ca

Reprise des activités au cadets de l'Air de Rivière-du-Loup

Dès septembre prochain des activités seront offertes à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup.

Un programme jeunesse s'adressant à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui leur permet de développer des compétences essentielles au travers d'expériences inoubliables.

Je t'offre un vol en avion ou en planeur, du tir à la carabine et du biathlon, des expériences de survie en forêt, des expéditions, des randonnées, des activités sportives, des courses d'orientation, du maniement de cartes et boussoles, du GPS, des cours de premiers soins, des formations en aviation, des visites culturelles et bien plus encore !

Inscris-toi !

418-862-2400 poste 7

escadron282@videotron.ca

Escadron 282

Capt Ghislain Roy, CD
Escadron 282 Rivière-du-Loup,
327, Boulevard Armand-Thériault,
C.P. 577,
Rivière-du-Loup, Québec, G5R 5E4
Téléphone : (418) 862-2400 poste 7
Adresse électronique : escadron282@videotron.ca

GYM CERVEAU

Début : Mardi 14 septembre 2021

Heure : 15h00

Endroit : Bibliothèque de Lejeune

En présentiel

Masque obligatoire

Bienvenue à tous !

OMH
de la région de Dégelis

369, avenue Principale
Dégelis, Québec
G5T 2G3

Téléphone: 418-853-2236
omhdegelis@videotron.ca

Un HLM rénové de 3 chambres à coucher sera disponible à compter du 1er octobre 2021

Adresse : 73, rue du Parc à Lejeune.

Pour savoir si vous êtes admissibles,

voici les 2 critères à respecter :

- Ne pas dépasser le seuil de revenu admissible soit,
  Pour 1 personne ou un couple : 21 000$
  Pour une famille de 3 personnes : 26 000$
  Pour une famille de 4 à 5 personnes : 29 000$
- Ne pas avoir de dette envers tout autre OMH au Québec.

N'hésitez pas à nous contacter pour déposer une demande.